

Vive la Paix!

Autor(en): **Wuthrich, Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **97 (1988)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SECTIONS

Bernard Wuthrich

C'est souvent ainsi que se développent les sections de la Croix-Rouge. Leurs activités s'installent un peu au hasard des disponibilités et s'éparpillent au sein d'une communauté urbaine, tissent ainsi une toile d'araignée dont il convient, un jour, de regrouper les fils.

Pour cela, il faut souvent un heureux concours de circonstances. C'est ce qu'a eu le bonheur de vivre la section de La Chaux-de-Fonds. Jusqu'en 1986, ses services étaient répartis dans différents locaux de la ville. Le secrétariat se trouvait dans l'ancien hôpital d'enfants, où il occupait deux pièces adjacentes au Centre de transfusion sanguine. Les cours se donnaient à la paroisse des Forges et le vestiaire avait trouvé refuge rue de la Paix 73.

La section de La Chaux-de-Fonds regroupe ses activités

Vive la Paix!

L'année 1986 restera marquée d'une pierre blanche pour la section chaux-de-fonnière de la Croix-Rouge. L'aubaine d'un immeuble racheté à un prix intéressant et la générosité d'une Chaux-de-Fonnière à son décès ont permis à la section de regrouper toutes ses activités sous un même toit, toit qui est devenu le sien. Le centre névralgique de la Croix-Rouge est ainsi, à La Chaux-de-Fonds, la rue de la Paix, la bien-nommée, plus précisément les numéros 71 et 73. Le président de la section, Marc-André Nardin, s'en réjouit et parle de son heureuse expérience au sein de la Croix-Rouge.

«Nous avons contacté le propriétaire de l'immeuble où se trouvait déjà notre vestiaire. Nous avons pu acheter les numéros 71, 73 et 75 de la rue de la Paix à un prix favorable. Nous en sommes très reconnaissants au propriétaire, M. Stebler, qui a ainsi fait un don appréciable à la Croix-Rouge», souligne le président.

L'intérieur ayant été rénové voici quelques années, la section s'est occupée de rafraîchir la façade. «Sur le plan financier, la section est sur orbite. Ainsi pouvons-nous entretenir l'immeuble, payer les intérêts hypothécaires et amortir», complète M. Nardin. Et pas question d'opération immobilière – une mode à La Chaux-de-Fonds: «Notre seul but est d'avoir un toit pour nos activités. Nous nous sommes interdit de revendre notre bien à moins que deux conditions, réunies, ne l'exigent: il faut que les comptes soient suffisamment défavorables pour nécessiter une telle vente et la décision doit être prise par l'assemblée générale», poursuit-il.

Loyers contrôlés

Ainsi, les logements disponibles dans ces immeubles sont assurés de conserver des loyers abordables et contrôlés. Et il y en a quelques-uns, car la Croix-Rouge n'occupe de loin pas la totalité des immeubles.

Rue de la Paix 71 ont élu domicile le secrétariat, le service de consultation diététique, le dispensaire des soins à domicile, un local de consultation pour nourrissons, une salle de cours.

Le vestiaire occupe toujours

opérationnel. Le rajeunissement de la façade vient d'être terminé.

Un homme occupé

Marc-André Nardin, 37 ans, marié, père de quatre enfants, est un homme en vue à La Chaux-de-Fonds et dans le canton. Avocat et notaire, il était aussi suppléant du procureur général. Il siège au Conseil général de la ville et, jusqu'au printemps dernier, il était également député au Grand Conseil. Mais un constant surcroît de travail l'a obligé à faire des choix et il a renoncé à ce dernier mandat. «Je ne peux pas être sans arrêt partout. Je dois aussi me consacrer à ma famille», constate-t-il.

Il quittera la présidence de la section l'année prochaine et la chasse au successeur a déjà commencé. Il aura atteint le maximum de son mandat, soit

Le service de consultation des soins à domicile: une spacieuse salle et des infirmières heu- reuses.



Marc-André Nardin, un président proche de sa section.

Générosité

Or, il y a deux ans, au désir du Centre de transfusion de s'agrandir s'est adjoint un important legs fait à la section par une bienfaitrice de la ville qui venait de décéder. «Nous avons alors choisi d'acheter un bâtiment pour tout y regrouper», explique Marc-André Nardin, président de la section.



le rez-de-chaussée du numéro 73, où il est avide de pièces. C'est qu'il y a un sacré capharnaüm à loger, tant la générosité des gens de la région est grande. On n'y trouve pas que des vêtements. Voyez ces jeux, bouquins, bibelots décoratifs, ces mètres entiers de rayons recouverts de chaussures...

Le déménagement des différents services a eu lieu en octobre 1986 et, au début de l'année dernière, tout était

neuf ans. Satisfait de l'expérience? «J'ai pu travailler avec des collaboratrices expérimentées, ce qui m'a largement facilité la tâche.» Pourquoi un jeune politicien juriste comme lui s'est-il lancé dans la Croix-Rouge. «De par ma profession libérale, j'ai souhaité montrer par le biais de la Croix-Rouge que le bénévolat a encore sa place.»



La Croix-Rouge de La Chaux-de-Fonds? Rue de la Paix s'il vous plaît.

temps. Je ne suis pas à la Croix-Rouge par ambition, je n'ai pas envie de monter. Il y a en outre une grande différence entre l'activité d'une section et le travail du Comité central.»

«Moi, je ressens ma section et cela me suffit. Je veux venir en aide à autrui. J'aime sentir que l'on a pu offrir des vacances à des enfants qui ne peuvent pas partir, ou les services d'une femme de ménage à une famille qui n'en aurait pas les moyens. Au Comité central, on est plus loin du terrain, plus loin des gens.»

Cette volonté claire n'empêche pas Marc-André Nardin de défendre ce qu'il juge important. Il s'est érigé en ardent défenseur de la minorité romande et de l'autonomie des sections.

Des projets pour sa section chaux-de-fonnière? «Rien de bien précis pour l'instant. Nous nous remettons de notre remue-ménage de 1986», conclut-il. □

ACTIO

N° 2/3 Fév./Mars 1988 97^e année

Rédaction
Rainmattstrasse 10, 3001 Berne
N° de compte de chèques 30-877
Téléphone 031 667 111
Télex 911 102

Rédactrice responsable:
Nelly Haldi

Coordination rédactionnelle
édition italienne:
Sylva Nova

Editeur: Croix-Rouge suisse

Administration et impression
Vogt-Schild SA
Dornacherstrasse 39, 4501 Soleure
Téléphone 065 247 247
Télex 934 646, Téléfax 065 247 335

Annonces
Vogt-Schild Service d'annonces
Kanzleistrasse 80, case postale
8026 Zurich
Téléphone 01 242 68 68
Télex 812 370, téléfax 01 242 34 89
Responsable des annonces:

Kurt Glarner
Téléphone 054 41 19 69
Cantons de Vaud, Valais et Genève:
Presse Publicité SA
5, avenue Krieg
Case postale 258
CH-1211 Genève 17
Téléphone 022 35 73 40

Abonnement annuel Fr. 32.-
Etranger Fr. 38.-
Prix au numéro Fr. 4.-
Paraît huit fois par an,
avec quatre numéros doubles
février/mars, juin/juillet, août/
septembre et novembre/décembre

Un homme de section

Sa philosophie de l'institution en a fait un homme très actif lors des réunions au niveau supérieur, un homme qui n'hésite pas à intervenir lorsqu'il a quelque chose à dire. De là à le pressentir pour un poste plus important – au Comité central suisse, par exemple – il n'y avait qu'un pas que certains n'ont pas hésité à franchir.

«Mais j'ai refusé, parce que cela me prendrait trop de



Des mètres de rayons recouverts de chaussures.

(Photos: M. Henry)